

## • Lourmel,

Le partenaire privilégié pour votre complémentaire santé d'entreprise



# POUR VOTRE CONTRAT SANTÉ COLLECTIVE, REPOSEZ-VOUS SUR L' expértise D'UN ACTEUR MAJEUR DE LA PROTECTION SOCIALE

Parmi les entreprises adhérentes de Lourmel:



81%

sont satisfaites des services offerts par Lourmel



**73**%

se disent satisfaites du niveau d'information pratique sur le fonctionnement de leur contrat santé



88%

plébiscitent l'étendue des garanties proposées par la complémentaire Tréma Santé



Depuis le ler janvier 2016, en tant qu'employeur, vous devez proposer à l'ensemble de vos salariés, une couverture santé respectant un panier de soins minimum et prendre en charge au moins 50% de la cotisation. Vous pouvez décider également de leur offrir une couverture plus étendue, au-delà de la couverture de base, pour renforcer leurs garanties et mieux les fidéliser.

#### TRÉMA SANTÉ COLLECTIVE LA SOLUTION ADAPTÉE POUR Y RÉPONDRE!

100%
RESPONSABLE

Conçue pour être en conformité avec le cahier des charges des contrats responsables (décret n°2014-1374 du 18 novembre 2014) et au panier de soins « ANI » (décret n°2014-2015 du 8 septembre 2014), toutes les formules Tréma Santé Collective vous garantissent une parfaite sécurité réglementaire.



## ADHÉSION DES SALARIÉS

## Pour les salariés **adhérant** au contrat :

Collectez les déclarations d'affiliation individuelle complétées et les pièces justificatives (attestation de carte vitale + RIB).



RIB

Adressez l'ensemble de ces déclarations + pièces justificatives + l'original du bulletin d'adhésion au contrat collectif à :



#### Lourmel

Adhésion Santé collective 108, rue de Lourmel 75718 Paris Cedex 15

> Remettez à vos salariés une notice d'informations (+ un modèle de D.U.E si vous avez choisi cette option lors de votre demande) et faites-les émarger les feuilles correspondantes : « Remise de la notice d'information » (+ Remise de la D.U.E le cas échéant).

## Pour les salariés <u>n'adhérant</u> <u>pas</u> au contrat :

- > Faites-leur signer la feuille d'émargement « Dispenses d'affiliation » (+Remise de la D.U.E le cas échéant).
- > Collectez les justificatifs correspondants.

#### CONFIRMATION D'ADHÉSION

Vous recevez ensuite un certificat d'adhésion au contrat collectif. Vos salariés adhérents recevront leur carte de tiers payant et un récapitulatif de leurs garanties.

## INFORMATION POUR VOS SALARIÉS

#### TRÉMA SANTÉ SUPPLÉMENTAIRE INDIVIDUEL

Pour les salariés souhaitant compléter leurs garanties ou protéger leur famille (si le contrat collectif ne le prévoit pas), invitez-les à contacter directement Lourmel:

- Service Salariés: 01 40 60 20 59 (Prix d'un appel local)
- Par mail:
  conseil-particuliers@lourmel.asso.fr



### VOTRE ADHÉSION AU CONTRAT SANTÉ COLLECTIVE EN 4 ÉTAPES!

Vous souhaitez souscrire votre contrat santé collective auprès de Lourmel. Nous vous accompagnons pas à pas !

### ÉTAPE 1:

#### SOUSCRIPTION AU CONTRAT SANTÉ COLLECTIVE

Contactez-nous pour recevoir votre Pack Employeur:

#### Par téléphone:

0 809 10 28 08

Service gratuit + prix appel

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

Vous avez déjà un contrat santé collective auprès d'un autre assureur ?

Résiliez-le avant le 31 octobre (résiliation à titre conservatoire pour vous laisser le temps de la réflexion).

> Aucun contrat santé collective n'est encore mis en place dans votre société ?

Précisez-le lors de votre appel. Lourmel vous accompagne dans la mise en place de votre contrat de A à Z et met à votre disposition un modèle de D.U.E (Décision Unilatérale de l'Employeur) pré-rempli si vous avez opté pour cette possibilité.



Renvoyez le bulletin d'adhésion au contrat santé collective par mail :

contact-entreprises@lourmel.asso.fr

### ÉTAPE 2:

#### INFORMATION DES SALARIÉS



- > Informez vos salariés, au moyen du support PowerPoint fourni par Lourmel, de la mise en place du contrat collectif et de la possibilité de renforcer leurs garanties par un contrat supplémentaire individuel.
- > Remettez-leur une déclaration d'affiliation au contrat collectif et un bulletin de participation facultative au contrat Tréma Santé Supplémentaire Individuel.





## A chacun sa formule : chaque colonne du Bloc Soins-Hospitalisation peut être combinée avec une des colonnes du Bloc Optique, Dentaire et prothèses.

0010			,							
2019		Lll	L22	L33	L44	L55	<b>L66</b>			
			Е	Sloc Soins -	Hospitalisa	tion				
Consultations	s, visites (généralistes, spécialistes)									
Auxiliaires m Transports Soins exter	on : frais de séjour, honoraires <sup>(2)</sup> édicaux, analyses, soins infirmiers nes ctes techn. médicaux	- 100%		<b>150%</b> (100% hors OPTAM) <sup>(1)</sup>	<b>200%</b> (160% hors OPTAM) <sup>(1)</sup>	250% (200% hors OPTAM) <sup>(1)</sup> 250% (160%	<b>300%</b> (200% hors OPTAM) <sup>(1)</sup>			
Pharmacie dis	sp. médicaux et médicaments à 65%	100%	100%			hors OPTAM) <sup>(1)</sup>				
Pharmacie di	sp. médicaux et médicaments à 30%	30%								
	sp. médicaux et médicaments à 15%	15%		100%	100%	100%	100%			
	oméopathiques (7° R.322-1)	30%		10076	10076	100%	10070			
	orfaitaire sur les actes médicaux	100%								
Vaccins non r	remboursés par la Sécurité sociale r bénéficiaire) <sup>(3)</sup>	15 € (anti grippe)	15 € (anti grippe)	15€ (anti grippe)	50 € (tout vaccin)	50 € (tout vaccin)	50 € (tout vaccin)			
Forfait journa	lier hospitalier dès le l <sup>er</sup> jour <sup>(2)</sup>	oui	oui	oui	oui	oui	oui			
Ch. particuliè	re dès le 1er jour (90 jrs / hosp.) <sup>(2) (3)</sup>	-	-	45€/jr	60 € / jr	75 € / jr	100 € / jr			
	mant pour les enfants de moins jrs / hosp.) <sup>(2) (3)</sup>	23 € / jr	23 € / jr	23€/jr	23€/jr	23 € / jr	23 €/jr			
	Bloc Optique, Dentaire et Prothèses  Verres et montures pour l'adulte (9) (4) (5) (6)  Monture + 2 verres simples  TM + 100 €  TM + 125 €  TM + 150 €  TM + 250 €  TM + 450 €  Rbt SS + 470 €									
Monture + 2 v		TM + 100 €	TM + 125€	TM + 150 €	TM + 250 €	TM + 450 €	Rbt SS + 470 €			
	rmédiaire ou complexe erres intermédiaires	TM + 150 €	TM + 175 €	TM + 200 €	TM + 300 €	TM + 500 €	Rbt SS + 520 €			
	erre intermédiaire	TM + 200 €  TM + 200 €	TM + 200 € TM + 250 €	TM + 250 € TM + 300 €	TM + 350 € TM + 400 €	TM + 550 €  TM + 600 €	Rbt SS + 650 €  Rbt SS + 700 €			
+ 1 verre com	_					TM + 650 €				
	verres complexes ontures pour l'enfant <sup>(3) (4) (6)</sup>	TM + 200 €	TM + 300 €	TM + 350 €	TM + 450 €	11M + 050 €	Rbt SS + 750 €			
Monture + 2 v	erres simples	TM + 50 €	TM + 100 €	TM + 125 €	TM + 200 €	TM + 250 €	TM + 300 €			
Monture + 1 v	erre simple	TM + 125 €	TM + 150 €	TM + 175 €	TM + 250 €	TM + 300 €	TM + 350 €			
	rmédiaire ou complexe erres intermédiaires ou complexes	TM + 200 €	TM + 200 €	TM + 225 €	TM + 300 €	TM + 350 =€	TM + 400 €			
Monture + 1 v + 1 verre com	erre intermédiaire plexe	TM + 200 €	TM + 200 €	TM + 225 €	TM + 300 €	TM + 350 €	TM + 400 €			
Lentilles						1	I			
Optique : Len	tilles remboursées par la SS (3)	-	100% + 120 €	100% + 135 €	100% + 150 €	100% + 200 €	100% + 200 €			
Optique : Ler	ntilles refusées par la SS (3)	-	-	80€	125€	150 €	175€			
Chirurgie réf	ractive de l'œil (Kératotomie)	-	-	150 € / œil	300 € / œil	400 € / œil	500 € / œil			
Soins et prot										
Soins dentaire Prothèses den	es ataires remboursées par la SS (7)	100% 125%	100% 250%	100% 350%	100%	100%	300% 600%			
	aires (forfait annuel par adulte)	-	-	-	-	400 €	450 €			
Orthodontie		125%	200%	200%	250%	300%	400%			
Prothèses aud		100%	250%	350%	500%	550%	600%			
Cures therm	orthopédiques et autres prothèses (7)	100%	250% 100% + 100 €	350% 100% + 187,50 €	500% 100% + 187,50 €	550% 100% + 322,50 €	600% 100% + 322,50 €			
Médecines d	ouces hiropractie, acupuncture et diététicien.	-	-	2 x 30 €	2 x 40 €	3 x 40 €	4 x 50 €			
Garantie ass		oui	oui	oui	oui	oui	oui			
				1	1	i e	i			

Remboursements exprimés soit en forfait, soit en pourcentage de la base de remboursement de la Sécurité sociale, part de la Sécurité sociale incluse.



D'AUTRES FORMULES SUPPLÉMENTAIRES OU SUR-MESURE SONT DISPONIBLES, CONTACTEZ VOTRE CONSEILLER AU 0809 10 28 08 du lundi au vendredi de 9h à 18h (service gratuit + prix d'un appel)

- (1) Professionnel de santé ayant adhéré à l'Option Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM, OPTAM-CO) avec l'Assurance maladie.
- (2) En établissement conventionné.
- (3) Dans la limite des frais réellement engagés.

# ...ET D'AUTRES FORMULES QUI VOUS PERMETTENT DE PROPOSER DES GARANTIES Optimisées à vos salariés



#### DÈS LA FORMULE L22



Médicaments remboursés à 100%

#### DÈS LA FORMULE L33



Forfait lentilles non remboursées par la SS jusqu'à 80<sup>€</sup>/an

#### DÈS LA FORMULE L33



Forfait chambre particulière jusqu'à 45€/jour

#### DÈS LA FORMULE L44



Médecines douces remboursées jusqu'à 80€/an

#### DÈS LA FORMULE L55



Forfait implant dentaire pris en charge à hauteur de 400 €

(4) Le remboursement de la monture est limité à 150 €.

(5) Prise en charge limitée à un équipement composé de deux verres et une monture, par période de 2 ans, sauf en cas de renouvellement de l'équipement justifié par une évolution de la vue pour lequel la période est annuelle. Dans ce dernier cas, le montant de la garantie des options 5 et 6 est limité à celui prévu dans l'option 4. Ces périodes s'apprécient à compter de la date d'acquisition du premier élément de l'équipement optique.

(6) Le forfait s'entend annuel et s'apprécie à compter de la date d'acquisition du premier élément de l'équipement optique.

(7) Les remboursements en prothèses dentaires, prothèses auditives, appareillages orthopédiques et autres prothèse sont plafonnés à 10 000 € /an / bénéficiaire, remboursement au niveau panier de soins non compris.

(8) Limité à une cure par an et par bénéficiaire. TM : ticket modérateur - Rbt SS : remboursement Sécurité sociale.





## LA FORMULE **OUI RÉPOND À** vos obligations **RÉGLEMENTAIRES** À UN COÛT MAÎTRISÉ

Cette formule correspond au panier de soins « frais de santé » imposé dans le cadre de la loi ANI (Accord National Interprofessionnel) depuis le 1er janvier 2016. Lourmel va plus loin en proposant des garanties améliorées, pour une protection optimale.



100% du ticket modérateur\*.



Prise en charge totale de la pharmacie à 65%.



Forfait journalier hospitalier, sans limitation de durée.



Lit accompagnant pour les enfants de moins de 12 ans.



#### Pour y voir + clair

Exemples de remboursements\*\*

Généra	alist	e ou :	spécialiste	secteur	2
			***		

25 €

(Horioralies libres	)
• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	
Hospitalisation	

(frais de séjour et honoraires)

#### Paire de lunettes Adulte \*\*\*

Monture + 2 verres blancs simple fover, 211.04 € sphère de +6,25 à +10.00

Pose d'une couronne dentaire (SPR50)

134.37 €

100% BR

BR: Base de Remboursement de la Sécurité sociale.

<sup>\*</sup>Sur les consultations, actes et prestations remboursables par l'assurance maladie obligatoire (dans le cadre du parcours de soins).

<sup>\*\*</sup>Les remboursements sont limités aux frais réels et incluent ceux de la Sécurité sociale.

<sup>&</sup>quot;Les rempoursements sont limites aux trais reels et incuent ceux de la securite sociale.

"Les montants remboursés ne tiennent pas compte de la participation d'un euro retenue sur chaque consultation ou acte réalisé par un médecin, sauf pour les personnes de moins de 18 ans, les femmes enceintes à partir du 6ème mois de grossesse et jusqu'à 12 jours après l'accouchement, les bénéficiaires de la CMU complémentaire ou de l'aide médicale de l'État.

<sup>\*\*\*\*</sup>Forfait selon correction par période de deux ans, réduit à un an pour les mineurs ou en cas de changement de correction.

# DES PRESTATIONS D'ASSISTANCE INCLUSES POUR UNE COMPLÉMENTAIRE ASSURÉMENT VEN OUCÉE!

- > Informations juridiques, administratives et pratiques,
- > En cas d'hospitalisation imprévue :
  - · Pour le bénéficiaire :

accompagnement à la recherche d'une place en milieu hospitalier, transfert à l'hôpital et retour au domicile,

- Pour faciliter la présence d'un proche à son chevet : prise en charge du transport A/R et du séjour à l'hôtel,
- · Au domicile:

garde des enfants de moins de 15 ans, conduite aux activités scolaires et extra-scolaires, présence d'un proche ou d'une personne de compagnie, aide-ménagère, assistance aux animaux de compagnie,

> En cas d'hospitalisation ou d'immobilisation d'un enfant de moins de 15 ans : garde à domicile, transfert à l'hôpital et retour au domicile, aide pédagogique par un répétiteur scolaire.

D'autres services, prestations d'assistance et prises en charge sont à découvrir dans le guide assistance de Tréma Santé.



## DES CONSEILS ET DES ACTES DE PRÉVENTION inclus dans chaque formule

#### pour prévenir les risques de santé à tout âge



Détartrage annuel





auditif





**Vaccinations** 



## • DES AVANTAGES pour tous!





Un choix parmi 6 niveaux de garanties et 5 structures tarifaires (du salarié seul à la famille au complet) afin de s'adapter à vos contraintes budgétaires et à la politique que vous souhaitez mettre en place.

- > Des cotisations exonérées de charges sociales et déductibles du bénéfice imposable de l'entreprise.
- > Un accompagnement par un interlocuteur qui vous connaît, naturellement sensible à votre profession, pour une mise en place aisée.
- > Une mise en place facilitée grâce au pack employeur.



Marc T. Gérant d'une PME à Cambrai.

En choisissant de confier la protection santé de mes salariés à Lourmel, je regroupe ainsi toutes mes prestations de protection sociale (retraite, prévoyance et mutuelle) auprès d'un organisme dédié à la profession. C'est rassurant et plus simple pour la gestion quotidienne de mon entreprise.

"



- > Une couverture santé à un coût plus avantageux qu'une couverture individuelle équivalente,
- > La possibilité de compléter la formule choisie initialement par l'entreprise grâce au contrat Tréma Santé Supplémentaire Individuel ou d'assurer leurs conjoint et enfant(s), sans coût supplémentaire pour l'entreprise ni démarche administrative pour l'employeur,
- > Tiers payant sans avance de frais, suivi des remboursements en ligne avec l'espace abonné ou l'application mobile santé,



- > Accès au réseau Sévéane : un réseau de partenaires spécialisés en optique, dentaire et audioprothèse, répartis sur toute la France. Des services de qualité à des prix étudiés,
- > En cas de décès de l'assuré ses ayants droit resteront couverts gratuitement pendant 9 mois.



Julie. Salarié d'une PME à Sète.

Suite à un licenciement économique l'an dernier j'ai pu bénéficier d'une prolongation des garanties du contrat santé collective de mon entreprise pendant 15 mois, financée par Lourmel

Un accompagnement appréciable pour surmonter cette période délicate.

"

## DES SERVICES UTILES POUR RESTER TOUJOURS COnnecté!

#### Votre espace abonné sur www.lourmel.com et sur l'application mobile Lourmel



#### POUR PLUS D'INFORMATIONS ET POUR SOUSCRIRE, CONTACTEZ-NOUS :

#### www.lourmel.com

contact-entreprises@lourmel.asso.fr

0 809 10 28 08

Service gratuit + prix appel

Du lundi au vendredi de 9h à 18h

LOURMEL
Agir ensemble pour mieux vous protéger